



Praticien hospitalier – POLE 93G10

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès

93330 NEUILLY SUR MARNE

Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES au site

En transport :

- RER A station Neuilly plaisance – bus 113
- RER E station Chelles – bus 113

LES CONTACTS :

- Cheffe de pôle 93G10
Dr Eugénia MASCARENHAS
e.mascarenhas@epsve.fr
01 43 09 31 23/ 31 66
- Directeur des Ressources Humaines
Médicales
Arnaud FEVRIER
a.fevrier@epsve.fr

Maud LEBAS (responsable adjointe
des affaires médicales)
m.lebas@epsve.fr
01 43 09 35 13

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 33 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) «le Mas de L'Isle» structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

Présentation du Pôle 93G10

Le Pôle 93G10 correspond au secteur psychiatrique desservant les cantons est-ouest de la ville de Montreuil (population adulte estimée à 70.000 habitants).

Les dispositifs de soins proposés sont :

- Centre médico-psychologique (77 rue Victor Hugo – Montreuil)
- L'hôpital de jour (AGORA) : 15 places (28 avenue Pasteur – Montreuil)
- Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (28 avenue Pasteur – Montreuil)
- Centre d'accueil intersectoriel, situé au CHI André Grégoire à Montreuil
- Psychiatrie de liaison au CHI André Grégoire
- Hospitalisation patient au long cours - PRDI intersectorielle : 3 lits (site Neuilly-sur-Marne)
- Unité d'hospitalisation temps plein : 23 lits, 2 chambres de soins intensifs (site Neuilly-sur-Marne)
- Accueil familial thérapeutique : 3 places en famille d'accueil

Orientation : Le service s'intéresse à toutes les orientations théoriques reconnues y compris la psychiatrie institutionnelle, la psychanalyse, la réhabilitation psychosociale. La psychiatrie pratiquée met l'accent sur la prise en charge globale des patients. Des réunions hebdomadaires ont lieu autour des traitements médicamenteux mais aussi autour de la clinique et du projet personnalisé de soins ; rapport de lectures spécialisées et réflexions concernant les mécanismes psychopathiques de la structure du patient. Le travail en réseau avec les partenaires sociaux de la ville de Montreuil est aussi un point fort du service favorisant l'insertion sociale des patients.





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Dr Eugénia MASCARENHAS cheffe de pôle 93G10

Autorité fonctionnelle :

- **UHTP** : Dr Daniel GERARD
- **CMP** : Dr Véronique DAOUD

Liaisons fonctionnelles :

- **Interne au pôle** : cheffe de pôle, les praticiens hospitaliers, les responsables de l'unité fonctionnelle, le cadre supérieur de santé, les cadres de santé, l'équipe paramédicale, les psychologues, les assistantes sociales et les secrétaires
- **Externe au pôle** : direction des affaires médicales et générales

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL :

- **PH temps plein : 10 demi-journées/semaine**

UHTP (intra hospitalier) : 06 demi-journées /semaine

CMP : 04 demi-journées /semaine

OU 10 demi-journées en UHTP

- **PH mi-temps : 06 demi-journées/semaine**

CMP : 06 demi-journées

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

MISSIONS DU POSTE :

- Possibilité de devenir responsable d'une unité fonctionnelle (AFT ou autre unité en fonction de la création de nouvelles unités)
- Possibilité d'encadrement des internes, stagiaires associés et praticien associé
- Travail clinique auprès des patients hospitalisés ou en consultation au CMP
- Participer à l'organisation du parcours des soins des patients dans les différents dispositifs du secteur psychiatrique ainsi que dans les dispositifs d'insertion socio-professionnelle en collaboration avec les différents partenaires sociaux (RESAD, projet logement inclusif, associations)

Compétences complémentaires souhaitées en UHTP ET CMP :

- Avoir de bonnes connaissances théorique et pratique en psychiatrie adulte.
- Etre à l'écoute des patients et de leurs familles.
- Elaborer le projet personnalisé des soins avec les patients, en tenant compte des différents volets (psychiatrique, somatique, nutritionnel, social).
- Apprécier le travail en équipe pluridisciplinaire (infirmières, aides-soignants, somaticiens, psychiatres, assistantes sociales, psychologues, ergothérapeute, psychomotricienne).
- Savoir prendre des décisions devant des situations de crise.
- Bien maîtriser les traitements médicamenteux ainsi que d'autres thérapeutiques courantes.
- Bien connaître les textes de Loi pour les différentes modalités de soins (libre ou sans consentement) : possibilité de formation spécifique et de participation à l'Evaluation de pratiques professionnelles – EPP autour de la Loi du 27/09/2013).
- Utiliser les outils informatiques mis à disposition pour la prise en charge des patients : logiciel Cortexte
- Capacité à s'impliquer dans le travail du secteur psychiatrique et dans le travail institutionnel (mise en application du Projet médical de l'établissement et du PTSM 93 ; possibilité de participer aux EPP, groupes de travail, Commissions ainsi qu'aux formations diverses proposées par la Formation Permanente) .
- Apprécier le travail en réseau : prendre contact avec de multiples partenaires à partir de l'unité d'hospitalisation et du CMP de Montreuil (Service médical de la Mairie de Montreuil, médecins généralistes, associations, équipe mobile, etc).
- Avoir l'esprit d'équipe, rigueur, disponibilité, écoute, ponctualité, dynamisme et humanisme.





A L'UHTP : au-delà du travail clinique quotidien (consultations et entretiens avec les familles), participer aux réflexions lors de :

- Staff du lundi au vendredi de 9H30 à 10H00.
- Réunions cliniques (1X/semaine) et des réunions institutionnelles (1X/mois)
- Réunions des médecins 1X/tous les deux mois.
- Réunions soignants-soignés 1x/15 jours à l'UHTP

AU CMP :

- Participer aux réunions cliniques, 1X/semaine.
- Participer, éventuellement, aux réunions de famille 1X/tous les deux mois.
- Participer au staff du matin.
- Réunions des médecins 1X/tous les deux mois.

Modalités d'exercice :

PH TEMPS PLEIN

- Horaires de travail : du lundi au vendredi, de 9H00 à 17H00.
- 6 demi-journées à l'UHTP – Pavillon Tamaris à Neuilly-sur-Marne
- 4 demi-journées au CMP Montreuil
- astreinte le samedi matin de 9H00 à 12h00 à l'UHTP (environ 1x/tous les 2 mois et récupération d'une demi-journée) + demi-garde dimanche de 9H00 à 12h00 (environ 4X/an, récupération d'une demi-journée + rémunération)
- Possibilité de gardes rémunérées sur le site de Neuilly-sur-Marne

OU

- Horaires de travail : du lundi au vendredi, de 9H00 à 17H00
- 10 demi-journées à l'UHTP – Pavillon Tamaris à Neuilly-sur-Marne
- astreinte le samedi matin de 9H00 à 12h00 dans l'UHTP (environ 1x/tous les 2 mois et récupération d'une demi-journée) + demi-garde dimanche de 9H00 à 12h00 (environ 4X/an, récupération d'une demi-journée+ rémunération)
- Possibilité de gardes rémunérées sur le site de Neuilly-sur-Marne

PH MI-TEMPS

- Horaires de travail : du lundi au vendredi, de 9H00 à 17H00.
- 6 demi-journées au CMP Montreuil
- astreinte le samedi matin de 9H00 à 12h00 à l'UHTP (environ 1x/tous les 2 mois et récupération d'une demi-journée) + demi-garde le dimanche de 9H00 à 12h00 (environ 4X/an, récupération d'une demi-journée + rémunération)

Qualifications :

Praticien hospitalier temps plein

Praticien hospitalier mi-temps

Diplômes : **Doctorat en médecine spécialité psychiatrie**

